

**COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS DE THIÉRACHE
DU 12 DÉCEMBRE 2024**

Date de convocation : Jeudi 5 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres votant : 10

Présents avec voix délibératives : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick FEUILLET, Mme Bernadette HEDIART, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Gilles QUEILLE.

Etaient représentés : M. Patrick DUMON par Mme Marie-Claire FORTIN, M. Vincent LAMOUREUX par M. Jean-Patrice LEJEUNE, Mme Christelle MAES par Mme Marie DETERME et M. Jean-Jacques THOMAS par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Excusés avec voix délibératives : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Michel LANDERIEUX, M. Laurent MARLOT et M. Thierry VERDAVAINE.

Absents excusés : Mme Marie-Françoise BERTRAND, M. Xavier BERTRAND, M. Xavier BOULANDE, Mme Marinella BRANQUART, Mme Estelle CALLAY, M. Sébastien CARTON, Mme Isabelle CHRETIEN, Mme Michèle DEGARDIN, M. Maurice DEMAUX, Mme Lucile DEVIN, M. Eric DONNAY, Mme Adeline DUPONT, M. François-Xavier FAVAUDON, M. Nicolas FRICOTEAUX, M. Bernard GREHANT, M. Willy HUYGHE, Mme Isabelle ITTELET, Mme Nelly JANIER-DUBRY, M. Daniel LEGRAND, Mme Stéphanie LEJEUNE, M. Jean-Jacques MATHIS, Mme Caroline PARISOT, Mme Véronique TRAMUT et Mme Odile VALLIET.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claire FORTIN.

Le quorum étant atteint, la séance du comité syndical peut débuter. Le Président remercie les membres présents.

Le compte-rendu de la réunion du comité syndical du 10 octobre 2024 n'appelle aucune remarque de l'assemblée ; il est donc adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour :

- Communications préalables du Président ;
- Service de mobilité solidaire : demande de financement ;
- Animation LEADER 2025 : sollicitation du programme LEADER ;
- Assurances prévoyance ;
- Questions diverses.

- Proposition d'ajouter deux délibérations :
- Poursuite du Plan Alimentaire Territorial : sollicitation du Programme LEADER
- Fongibilité des crédits 2025

COMMUNICATIONS PRÉALABLES DU PRÉSIDENT

Thiérache, terre de tournages : Bilan des projets et opportunités

(Cf. Bilan joint en annexe)

Retour sur la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Semaine marquée par une série d'initiatives visant à sensibiliser à la gestion des déchets. Les agents des collectivités, notamment ceux du PETR et de l'Office de tourisme, ont été sensibilisés au tri des déchets, avec un accent sur le gaspillage alimentaire pour les agents de la CCTSO. 25 animations ont eu lieu du 16/11 au 24/11/2024, impliquant 14 partenaires et environ 200 participants, satisfaits de l'événement. Un point fort a été la pièce de Théâtre " La poubelle au roi dormant", qui a sensibilisé 930 enfants, 70 enseignants à travers 4 représentations dans différentes CC. La 2nde édition du défi zéro gaspi a vu la participation de 8 établissements de restauration collective, permettant de mesurer le gaspillage alimentaire. Enfin, la parution d'un annuaire des structures de réutilisation et de réparation, accessible en version papier et en ligne sur le site du Pays de Thiérache. (Cf. Bilan joint en annexe)

Retour sur le challenge éco-mobilité

Du 14 au 18 octobre 2024, le challenge éco-mobilité des scolaires des Hauts-de-France a impliqué 13 établissements scolaires sur le territoire de Thiérache, mobilisant 80 classes et 1500 enfants, dans le cadre d'une initiative régionale touchant 26 000 élèves. Le Pays de Thiérache a été récompensé avec le prix "NOS COUPS DE COEUR" du CREM pour son engagement auprès des écoles. Ce challenge inclut des interventions variées, telles que des ateliers de réparation de vélos, des sensibilisations à la sécurité routière, des activités éducatives et manuelles sur la mobilité et la fermeture d'une rue pour sécuriser les entrées et sorties des classes.(Cf. Bilan joint en annexe)

Programme LEADER 2023/2027 : avancement

Le GAL du Pays de Thiérache a été retenu pour une 3ème candidature, renforçant ainsi l'engagement des Groupes d'Action Locale (GAL) dans les Hauts-de-France. Une réunion du comité de programmation a été organisée pour redéfinir la composition du GAL et finaliser la grille de notation des projets. La Région a commencé à mettre en place des outils pour le suivi et la gestion des projets avec la mise en place de nouvelles règles telles que :

- l'application d'un plafond maximum de 20 % de l'enveloppe globale pour les dossiers localisés en centre-bourg
- des préconisations concernant les demandes récurrentes pour des projets déjà financés sur les programmes antérieurs.

SERVICE DE MOBILITÉ SOLIDAIRE : DEMANDE DE FINANCEMENT

Par délibération du 10 octobre 2024, le comité syndical du Pays de Thiérache a validé la mise en œuvre d'un projet de mobilité solidaire. Celui-ci s'articule autour de 3 actions complémentaires telles que présentées ci-après en termes de coût et de financement :

- La mise en place d'un Transport d'Utilité Sociale
 - Coût de projet prévisionnel : 79 000 € sur 3 ans, soit 26 500 € par an
 - Financement Etat au titre du fonds vert à hauteur de 50 %

- Des financements complémentaires sont actuellement étudiés notamment pour la mise en place de ce projet.
- La création et déploiement d'une offre de transport solidaire
 - Coût de projet prévisionnel : 141 220 € (8 scooters électriques et 8 AMI)
 - Financement : Pacte des solidarités et fonds vert à hauteur de 80 %, soit 112 960 €

Pour ce projet de création et déploiement d'une offre de transport solidaire, la Mission Locale a déposé un dossier au titre du Pacte des Solidarités pour assurer le service de plateforme de réservation de la flotte de scooters, AMI et VAE auprès de son public bénéficiaire et des publics bénéficiaires de structures partenaires. Une réunion de travail est prévue à la rentrée de janvier pour préciser les modalités de mise à disposition de la flotte de transport solidaire par le PETR à la mission locale et à d'autres structures potentiellement intéressées par une mise à disposition.

- L'éducation aux mobilités douces et durables avec notamment l'organisation de classes mobilités
 - Coût de projet prévisionnel : 42 000 €
 - Financement Etat au titre du fonds vert à hauteur de 50 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a pris acte de l'avancement de ce projet ; approuvé l'ajustement du plan de financement de ce projet et autorisé le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

ANIMATION LEADER 2025 : SOLLICITATION DU PROGRAMME LEADER

Le PETR du Pays de Thiérache, structure juridique porteuse du Groupe d'Action Locale depuis 2009, assure les missions d'animation, de gestion administrative et technique, de suivi et d'évaluation du programme LEADER. Il mobilise à cet effet 2 agents à temps plein : un animateur, chargé du pilotage et de la coordination du dispositif à l'échelle du PETR, et un gestionnaire, interlocuteur administratif et financier des porteurs de projets. Cette équipe anime de concert le programme et son comité de programmation, principale instance décisionnelle.

Au titre de l'année 2024, le coût de l'animation du GAL est estimé à 44 050 € pour lequel le Pays de Thiérache sollicite la participation financière de l'Union Européenne au titre du Programme LEADER à hauteur de 70 % (30 835 €) sachant que le solde (13 215 €) est pris en charge par le PETR du Pays de Thiérache.

Au titre de l'année 2025, le coût de l'animation du GAL est estimé à 65 000 € pour laquelle le PETR du Pays de Thiérache sollicite la participation financière de l'Union Européenne au titre du Programme LEADER à hauteur de 70 % (45 500 €) sachant que le solde (19 500 €) est pris en charge par le PETR du Pays de Thiérache.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a approuvé les plans de financements présentés ; sollicité la participation financière de l'Union Européenne au titre des crédits Feader pour l'animation du LEADER au titre des années 2024 et 2025 et autorisé le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

ASSURANCES PRÉVOYANCE

Les collectivités territoriales et les établissements publics peuvent participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents dans les domaines de la santé et de la prévoyance. En application de l'article L 827-1 et suivants du CGFP, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent. La participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités.

Jusqu'au 31 décembre 2024, la participation des collectivités territoriales et établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents est facultative.

Cette participation deviendra obligatoire

- pour le risque prévoyance à effet du 1er janvier 2025 selon un minimum, à ce jour, de 7 € brut mensuel,
- et pour le risque santé à effet du 1er janvier 2026 selon un minimum, à ce jour, de 15 € brut mensuel.

La protection sociale complémentaire comprend deux risques :

- le risque santé lié à la maladie et à la maternité (mutuelle santé)
- le risque prévoyance lié à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès (principalement la garantie maintien de salaire).

Pour aider leurs agents à se couvrir par une protection sociale complémentaire, les collectivités territoriales ont le choix entre deux solutions :

- opter pour la procédure de labellisation : en aidant les agents ayant souscrit un contrat ou adhéré à un règlement qui a été au niveau national labellisé. La liste des contrats et règlements labellisés est accessible sur le site des collectivités locales : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/fonction-publique-territoriale/protection-sociale-complementaire>
- opter pour la convention de participation : après une mise en concurrence pour sélectionner une offre répondant aux besoins propres des agents et remplissant les conditions de solidarité prévues par la réglementation. L'offre de l'opérateur sélectionné sera proposée à l'adhésion individuelle et facultative des agents de la collectivité. La convention est conclue pour une durée de 6 ans, avec un seul opérateur par type de risque.

En application des articles 23 et 24 du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011, la participation de la collectivité territoriale est versée sous forme d'un montant unitaire par agent.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a approuvé les modalités de la participation à l'assurance prévoyance sur la base de 7 € brut mensuel par agent ; autorisé le Président à engager toutes les démarches pour ce faire ; et précisé que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2025, aux chapitre et article correspondants.

POURSUITE DU PAT : SOLLICITATION DU PROGRAMME LEADER

Le Pays de Thiérache est engagé depuis 2016 dans une politique agricole et alimentaire. Cette politique avait d'abord pris ses marques dans le cadre de la Charte paysagère puis dans le portage politique d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT).

Au fil des années, les actions du PAT ont évolué pour amener à 6 axes de travail thématiques :

- valoriser et promouvoir les produits locaux ;
- développer une agriculture durable ;
- animer un Réseau de lutte contre le gaspillage alimentaire (REGAL) ;
- sensibiliser à une alimentation durable, locale et saine ;
- agir pour l'accès à tous à une alimentation de qualité ;
- augmenter la part des produits locaux dans la restauration collective.

C'est dans le cadre des actions portées par le PAT que le Pays de Thiérache souhaite solliciter le programme LEADER en vue de financer le volet Animation du poste de coordination du Plan Alimentaire Territorial.

La Thiérache est un territoire aux multiples atouts agricoles et alimentaires. C'est pour cette raison que l'animation d'actions sur le territoire est nécessaire pour continuer à maintenir les synergies actuelles et en créer de nouvelles.

Coût prévisionnel du projet : 40 000 € avec un financement de l'Union Européenne à hauteur de 32 000 € (80%) et un solde à la charge de PETR de 8 000 € (20%)

Coût du projet	40 000€
LEADER	32 000€
PETR	8 000€

Ce coût permet de financer les 50% de poste dédié à l'animation du PAT durant 18 mois, à savoir du 1er janvier 2025 au 30 juin 2026.

Cette action est finançable dans le cadre de la fiche 8 "tendre vers une alimentation et une agriculture durable et locale pour tous".

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a approuvé la poursuite du PAT ; validé le plan de financement relatif à l'animation de ce projet ; sollicité la participation du Programme LEADER à hauteur de 80 %, le solde restant à la charge du PETR ; autorisé le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour la poursuite de ce projet et précisé que les crédits relatifs à ce projet seront inscrits au BP 2025, aux chapitre et article correspondants.

FONGIBILITÉ DES CRÉDITS EN M57 POUR L'ANNÉE 2025

Monsieur le Président informe les membres du conseil que le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales les règles budgétaires assouplies offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires et notamment en matière de fongibilité des crédits.

Par délibération du 26 octobre 2023, le conseil syndical a adopté la nomenclature M57 mise en œuvre à compter du 1er janvier 2024, réglemant ainsi le budget de la collectivité.

Selon l'article L. 5217-10-6, l'assemblée délibérante a la possibilité de déléguer des mouvements de crédits entre chapitres, sous certaines conditions. Ces mouvements ne doivent pas excéder 7,5 % des dépenses réelles de chaque section et excluent les crédits liés aux dépenses de personnel.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a autorisé Monsieur le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section et donné tous pouvoirs au Président pour prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Murielle MOREL a cessé ses fonctions de Présidente du Conseil de développement du Pays de Thiérache. M. DERUMIGNY a été désigné comme le nouveau Président du Conseil de Développement. Un rdv sera programmé pour échanger sur les orientations que souhaite adopter la nouvelle équipe du CODEV.

M. Patrick FEUILLET demande quelle communication est donnée aux projets financés via le Programme LEADER. Jusqu'à présent, une information est donnée aux membres du Comité de programmation ainsi qu'aux bénéficiaires. En complément de cette communication, M.CAMBRAYE propose qu'un courrier soit adressé à chaque commune concernée pour les informer des dossiers retenus à la suite des Comités de programmation. Ce courrier permettra d'informer les élus des dossiers subventionnés sur leur territoire. Chaque Communauté de communes recevra également un état des projets sur l'ensemble de son territoire, assurant ainsi une transparence et une bonne circulation des informations entre les élus du territoire.

Pas d'autres questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h27.

Le Président,

Le Secrétaire,

M. Olivier CAMBRAYE

Mme Marie-Claire FORTIN

Signature des membres présents

Mme Marie DETERME

M. Patrick FEUILLET

Mme Bernadette HEDIART

Mme Katie LEFEVRE

M. Jean-Patrice LEJEUNE

M. Jean-Pierre PREVOT

M. Gilles QUEILLE

Mme Dominique VAN ELSLANDE

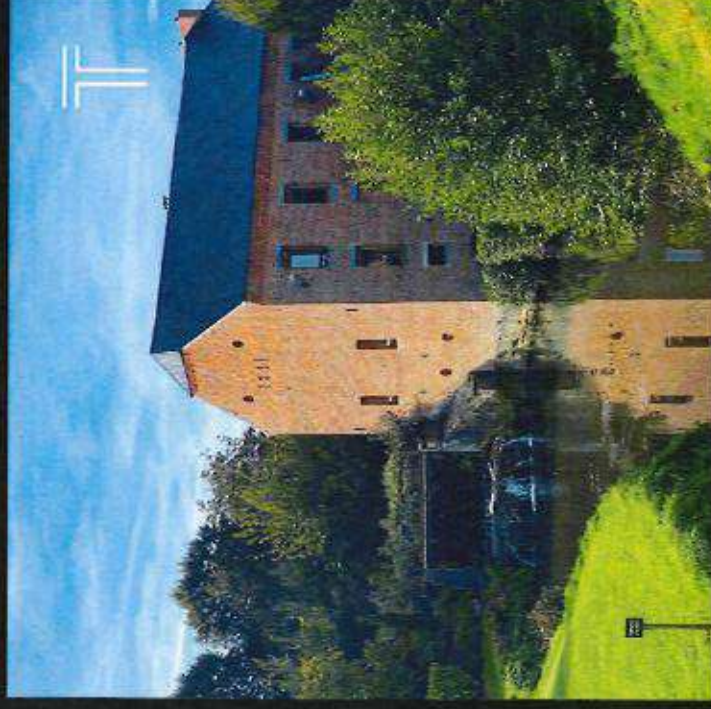
「Thiérache
terre de tournages」

Reporting Thiérache, terre de tournages

De janvier à novembre 2024

En 2024, où en est Thiérache, terres de tournages ?

- **5 contacts pour des projets de films** : long-métrage ("Le faux soir"), court-métrage (FastProd, Tout là-bas Productions, Sélérité Productions, Two Kings), documentaire (ARTE - chameaux en Europe).
- **2 contacts projets musicaux** : clip vidéo (ODDISM), clip (CKRAFT).
- **1 contact pour un shooting photo** : (Jérôme Pannetier).
- **Contacts variés** : technicien son, association de repéreurs, projet transfrontalier.
- **Sites plébiscités** : Abbaye de Saint-Michel, Familistère, Château fort de Guise, Démocrate, Fonderies de Sougland.
- **Partenaires impliqués** : Pictanovo, CC3R, Musée Matisse du Cateau, OT, Mairie d'Hirson.



2 tournages en 2024

01 Les chameaux ont élu domicile en Europe, Arte Regards

Le premier est filmé auprès de la Ferme des Dromadaires d'Olivier Philipponneau. Le tournage a été réalisé en avril, la sortie du documentaire a eu lieu sur Arte le 24 juin. 10 000 vues sur la chaine YouTube Arte <https://www.youtube.com/watch?v=cicQiAMZq6s>

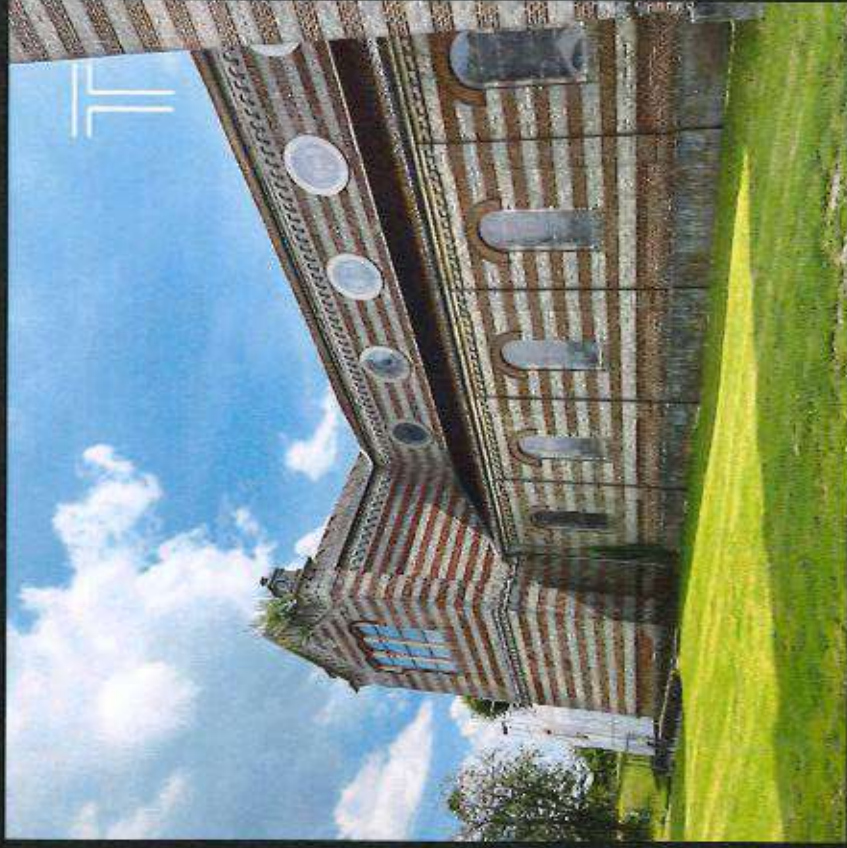
02 Two Kings, de Eliot Hervier Blondel

Le second est réalisé par les étudiants des écoles ARTFX et 24 à l'abbaye Saint-Michel en octobre 2024.

La sortie du court-métrage se fera en septembre 2025 avec des visionnages en festival et pourquoi pas dans les cinémas de la Thiérache ?



ET SUR LE DIGITAL, UNE BELLE VISIBILITÉ



01 Cibler les habitants

Mettre en avant une image attrayante de la Thiérache pour renforcer la fierté locale et engager la communauté.

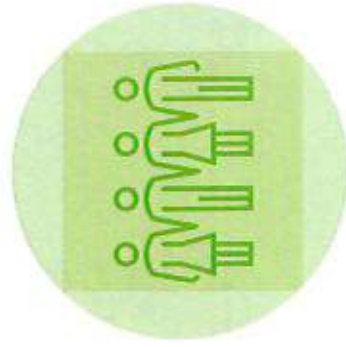
02 Attirer le monde du cinéma

Offrir une vision inédite d'un territoire hors des sentiers battus, prêt à accueillir des projets créatifs.

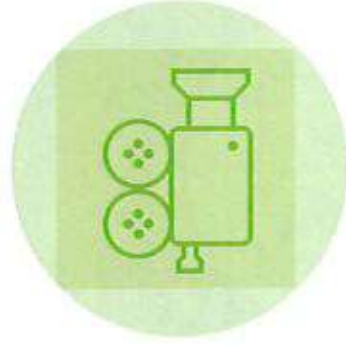
03 Promouvoir l'image

Mettre en lumière les atouts naturels, culturels et patrimoniaux de la Thiérache à travers une communication digitale impactante.

Rappel des objectifs généraux



Fédérer les habitants /
les élus de la Thiérache



Attirer le monde du
cinéma

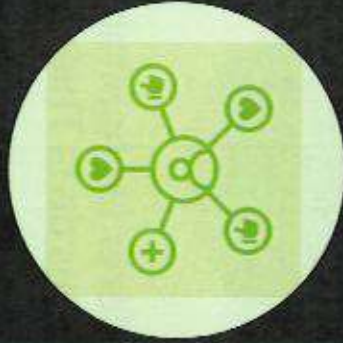


Inciter à nous contacter



Concourir au développement économique du
territoire à partir d'une valorisation de ses sites
patrimoniaux, culturels et naturels

Les différents canaux



Les réseaux sociaux
(LinkedIn, Facebook,
Instagram & youtube)



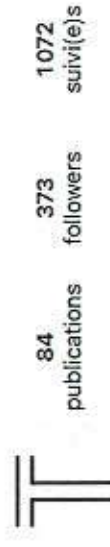
Les newsletters



Le site internet

Les objectifs par canal

- **FACEBOOK** : Créer une communauté autour de la Thiérache et les fédérer, rejoindre les groupes de cinéma
- **INSTAGRAM** : Créer une communauté de jeunes étudiants du cinéma et futurs professionnels du cinéma
- **LINKEDIN** : Atteindre les professionnels du cinéma
- **SITE INTERNET** : Informer, donner à voir et inciter à prendre contact
- **NEWSLETTER** : Informer et engager les différentes cibles des actualités

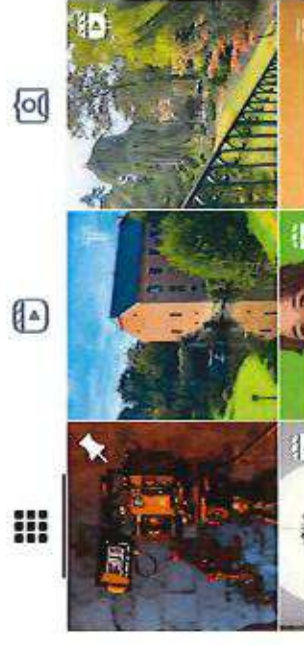


Thiérache Terre de Tournages

@thierache_tournages

Vous avez un projet de tournage ? Et si vous veniez filmer en Thiérache votre prochain scénario. Prenons contact !

thierachetournages.com et 1 autre lien



Les réseaux sociaux



Les communautés au 4 novembre 2024

Les 3 réseaux correspondent à nos deux cibles – cinéma + habitants/ élus

Facebook

845 followers
contre
555 en avril

Instagram

367 followers
contre
221 en avril

LinkedIn

366 abonnés
contre
310 en avril

Facebook en chiffres



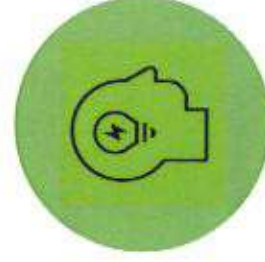
74 publications



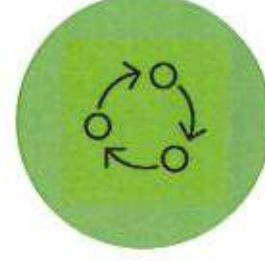
845 abonnés



+ 100 000
impressions de
la page



+ 30 000
impressions
des
publications



1 800
interactions
avec le contenu

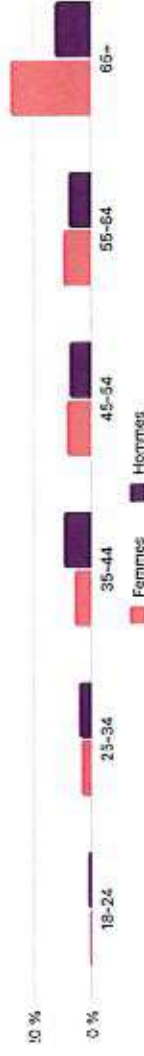


Pics de visibilité
quand on parle de
tournages... (avril
et octobre)

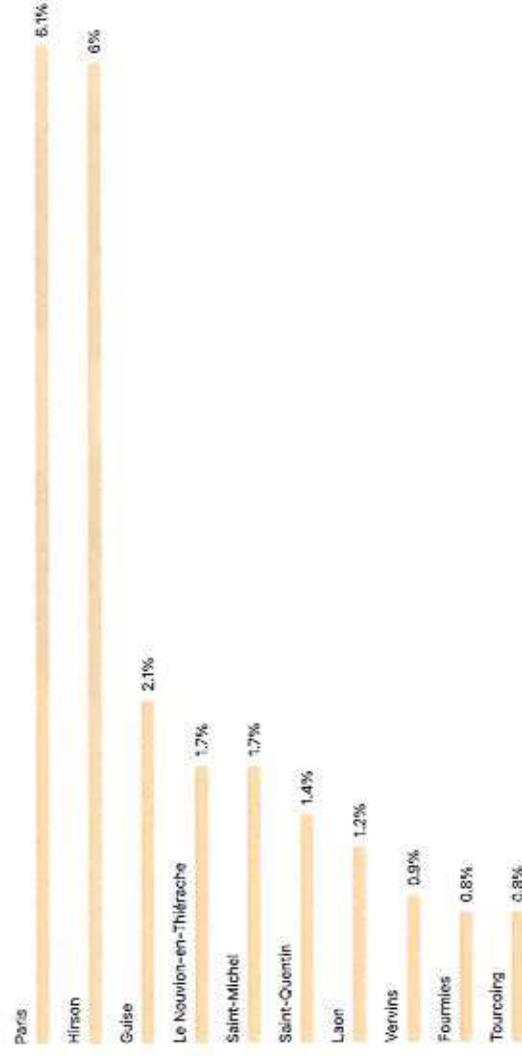
Followers Facebook

847

Âge et genre



Principales villes



Que vient-on regarder ?

Explications et commentaires :

Facebook permet de fédérer les habitants de Thiérache mais aussi d'atteindre les réseaux de cinéma grâce à notre présence dans les groupes professionnels.



Instagram en chiffres



372 followers



+ 130
publications



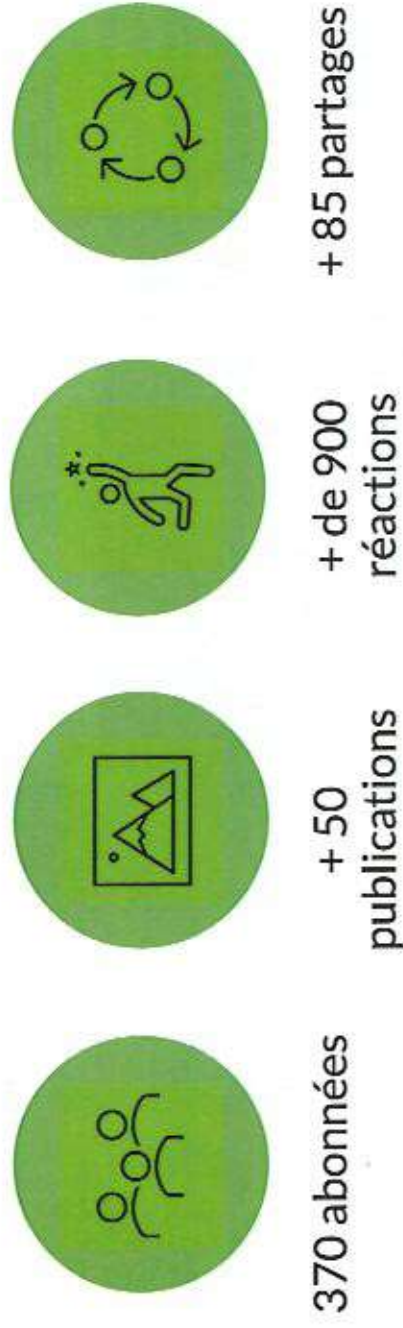
70 réactions



+ 40 000 vues

Instagram nous donne du grain à moudre, et si nous poursuivons sur ce réseau, c'est pour son potentiel à attirer les étudiants du cinéma

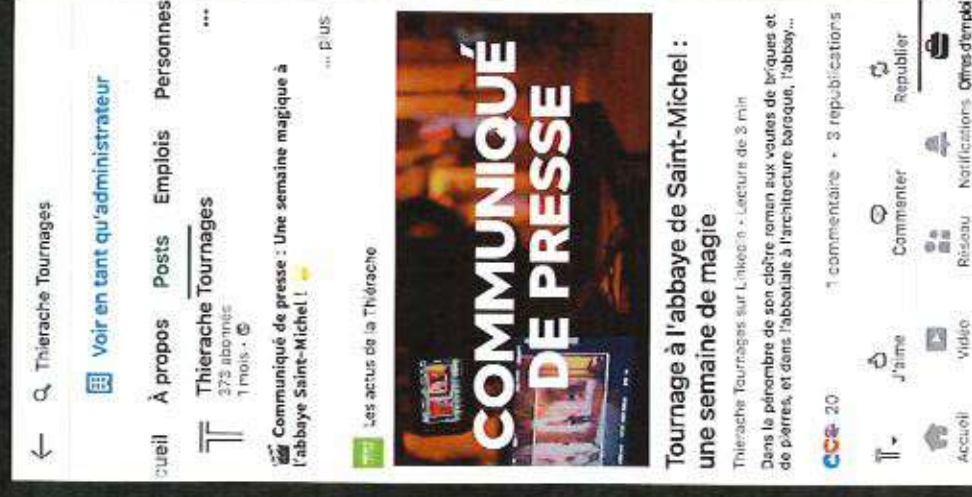
LinkedIn en chiffres



Bien que le réseau soit plus institutionnel que Facebook et Instagram, on note à nouveau un bel enthousiasme pour les publications concernant les tournages.

LinkedIn, le réseau des professionnels

- Avec quelques « pics » quand on parle de la Fonderie de Sougland par exemple dont les salariés très présents sur LinkedIn peuvent expliquer cet engouement.
- Nous avons mis en place une newsletter sur ce réseau qui a déjà 148 abonnés dont une part importante dans le monde de l'audiovisuel





Que vient-on regarder ?

Paris et périphérie, France · 83 (22,4%)

Lille et périphérie, France · 38 (10,2%)

Saint-Quentin, France · 17 (4,6%)

Vervins, France · 14 (3,8%)

Amiens et périphérie, France · 9 (2,4%)

Laon, France · 7 (1,9%)

Valenciennes et périphérie, France · 6 (1,6%)

Puisieux-et-Clanlieu, France · 6 (1,6%)

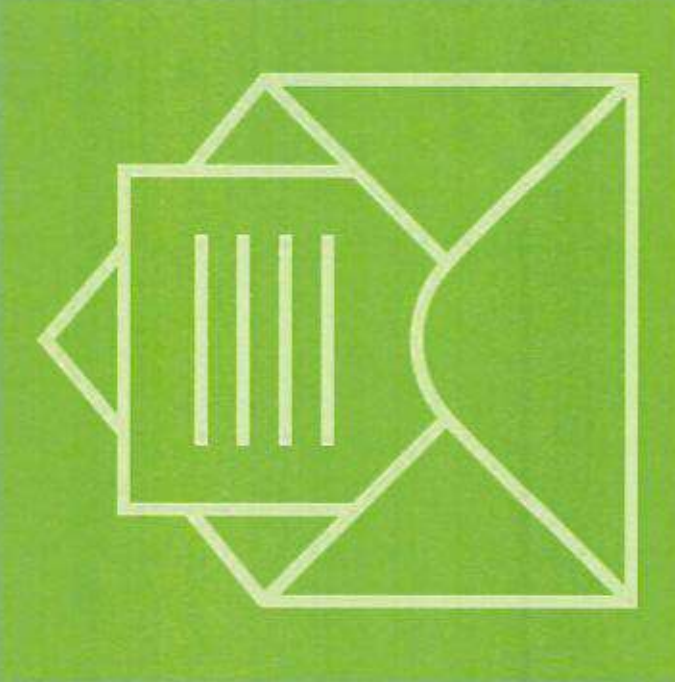
Beaumé, France · 5 (1,3%)

Marseille et périphérie, France · 5 (1,3%)

Explications et commentaires :

LinkedIn révèle une concentration significative de professionnels en Île-de-France et dans les Hauts-de-France. Cette présence est stratégique car elle permet de toucher directement les décideurs et professionnels du secteur.

Les newsletters



Le site internet



thierachetournages.com

Quelques chiffres généraux

01 Un taux d'engagement remarquable

Avec 813 visiteurs en cumul, la fréquentation du site connaît une belle évolution sur les dernières semaines.

02 Une fréquentation en nette progression

A noter, que ces 800 utilisateurs visitent en moyenne 1,5 pages, et que 50 % d'entre eux s'engagent, à savoir qu'ils « cliquent » sur un lien ou un formulaire de contact...



Un réseau structuré pour connecter la Thiérache au monde du cinéma

01

Un réseau structuré pour
connecter la Thiérache au
monde du cinéma.

02

Ces fichiers sont segmentés par
typologie de profession en France et
Belgique : repéreurs, réalisateurs,
producteurs, presse, écoles de
cinéma et bien sûr, élus de
Thiérache...

03

Nous avons envoyé une
vingtaine de newsletters
adaptées aux cibles
auxquelles nous nous
adressons.

Un support performant



Le taux
d'ouverture
moyen se situe
autour de 30 %



Avec un taux
positif de clics
de 3 %



Démontrant un
vif intérêt pour
le projet



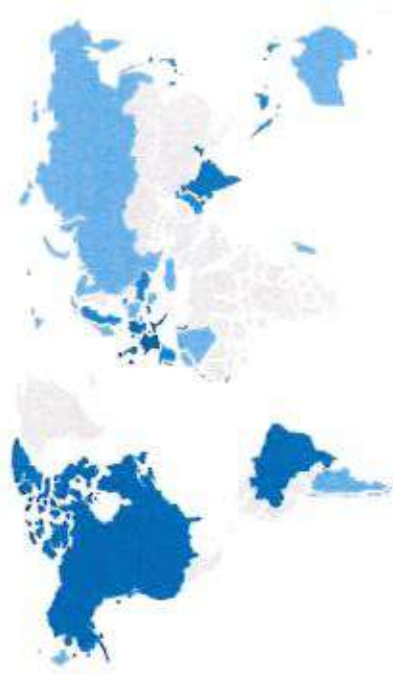
Cette newsletter
assure la
notoriété du
projet

Que vient-on regarder ?

- Explications et commentaires :
- Le pic de fréquentation de la page Rien à déclarer est liée au passage du film éponyme à la télé.
- Les fréquentations des différentes pages de destination des lieux, dit d'exception, sont liées à la publication de posts sur nos réseaux sociaux.

1	Rien à Déclarer - ThieracheTournages.com	77	63	1,22	1 min 07 s
2	Accueil - ThieracheTournages.com	51	31	1,65	1 min 04 s
3	L'abbaye de Saint-Michel - ThieracheTournages.com	21	17	1,24	1 min 30 s
4	Home - ThieracheTournages.com	19	18	1,06	2 min 13 s
5	Le château fort de Guise - ThieracheTournages.com	16	3	5,33	17 s
6	Le Familistère de Guise - ThieracheTournages.com	15	8	1,88	54 s
7	La forêt de Saint-Michel - ThieracheTournages.com	11	11	1,00	12 s
8	Les Fonderies de Sougland - ThieracheTournages.com	10	9	1,11	23 s
9	Contact - ThieracheTournages.com	7	7	1,00	2 s
10	En pratique - ThieracheTournages.com	7	5	1,40	44 s

Utilisateurs actifs par Identifiant du pays▼



PAYS	UTILISATEUR
France	489 ↑ 81,1 %
United States	101 ↑ 495 %
Belgium	81 ↑ 636 %
Germany	18 ↑ 100 %
United Kingdom	15 ↑ 200 %
India	10 ↑ 400 %
Italy	10

Le site suscite l'intérêt du monde entier...

01

Le site est bilingue français/anglais

02

15 % des utilisateurs sont anglophones.

03

19% des utilisateurs ne sont pas francophones.

Par quel canal vient-on au site?

↓ Sessions	Sessions avec engagement	Taux d'engagement	Durée d'engagement moyenne par session
↓ Sessions	Sessions avec engagement	Taux d'engagement	Durée d'engagement moyenne par session
1221	614	50,29 %	45 s
100 % du total	100 % du total	Egal à la moyenne	Egal à la moyenne
665	397	59,7 %	59 s
441	146	33,11 %	17 s
56	36	64,29 %	34 s
53	34	64,15 %	1 min 59 s
3	0	0 %	1 min 18 s
2	1	50 %	25 s

C'est par la recherche dans un moteur type Google que l'on vient au site...

Le lien via une newsletter par exemple ou en tapant soi-même l'adresse dans sa barre de navigateur

Les liens des publications des réseaux sociaux

D'autres sites renvoient à thierachetournages.com

La Chaîne YouTube apporte un petit nombre de visiteurs...

Thiérache
terre de tournages

**NOUS VOUS REMERCIONS
POUR VOTRE ATTENTION**



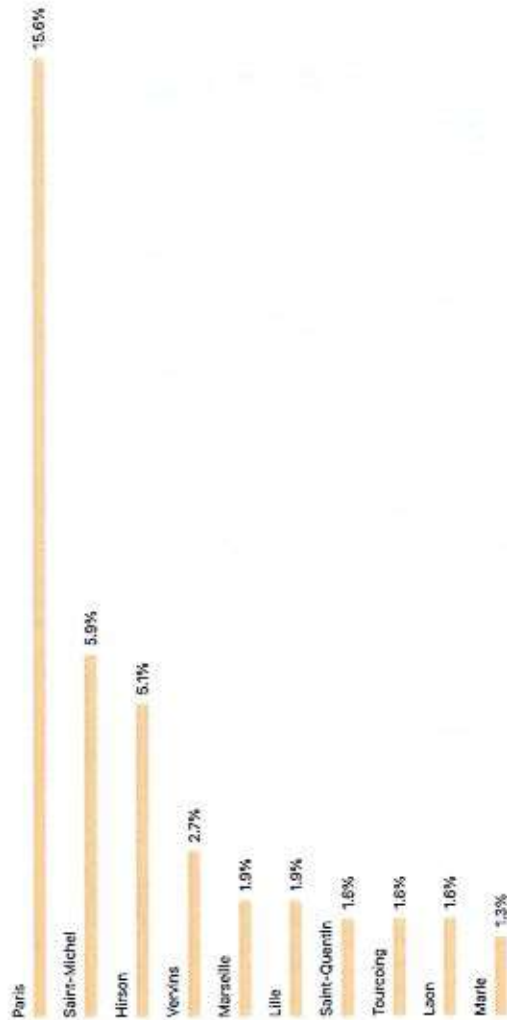
Followers Instagram

371

Âge et genre



Principales villes



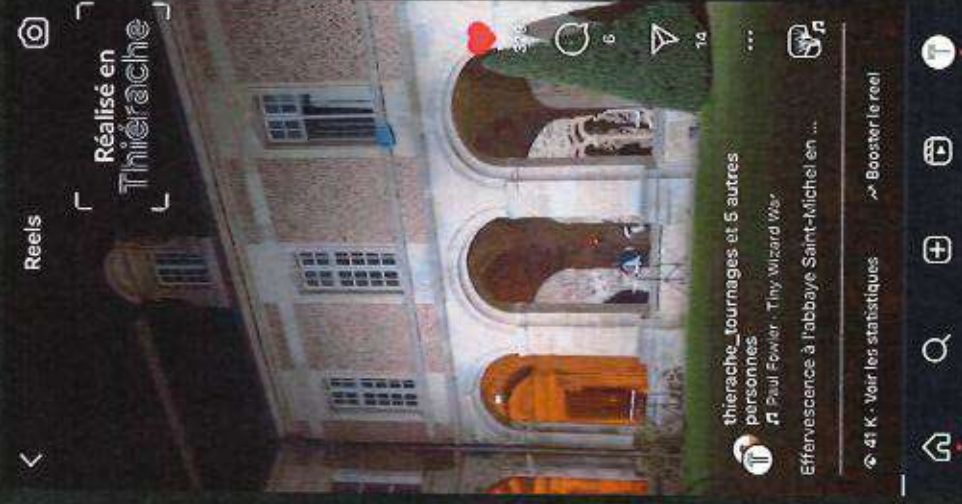
Que vient-on regarder ?

Explications et commentaires :

Instagram permet d'attirer les étudiants en cinéma et jeunes professionnels du monde audiovisuel car son audience est majoritairement jeune et reflète la diversité du secteur cinématographique et audiovisuel

Instagram AT LAST

- La bonne nouvelle c'est que la vidéo « réel » posté pour le tournage "Two Kings" et sponsorisé a fait un très beau score avec + de 40 000 vues et 330 likes.
- Une très grosse progression pour ce réseau dans les 6 derniers mois (+365%)



Retrouvez nous sur :

🌐 thierachetournages.com
📷 [@thierache_tournages](https://www.instagram.com/thierache_tournages)
f [@thierachetournages](https://www.facebook.com/thierachetournages)
in [thierachetournages](https://www.linkedin.com/company/thierachetournages)

Bilan détaillé Semaine Européenne de Réduction des Déchets du 16 au 24 novembre 2024

Contexte et mise en place de la démarche

Le PETR du Pays de Thiérache et ses 4 communautés de communes membres (la Thiérache du Centre, la Thiérache Sambre et Oise, les Trois Rivières et les Portes de la Thiérache) sont engagés depuis plusieurs années dans une démarche de transition écologique formalisée à travers la signature d'une Convention d'Objectif Territoriale (COT) avec l'ADEME. Cette action rentre dans ce cadre afin de sensibiliser le grand public à une consommation plus responsable.

La **Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)** portée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) est un temps fort de mobilisation pour mettre en lumière et encourager les bonnes pratiques en faveur de l'environnement. Elle se déroule du **16 au 24 novembre 2024**. A cette occasion, de nombreuses actions ont eu lieu sur l'ensemble de la Thiérache, telles que :

- un **programme d'animation** grand public co-construit avec les partenaires du territoire ;
- une **pièce de théâtre** à destination des scolaires ;
- une **seconde édition du défi zéro gaspi** dans les établissements scolaires volontaires (collèges, MFR, lycée, etc...);
- et la sortie de l'**annuaire des structures de la réutilisation, du réemploi et de la réparation**.



Programme d'animations grand public :

L'objectif de cette programmation était de rassembler en un seul programme sur tout le territoire les actions autour de la réduction des déchets, profiter de cette semaine thématique pour apporter davantage de visibilité aux actions et faire connaître les structures du territoire proposant des actions.

Calendrier de l'opération :

- 22 mai 2024 : réunion d'information avec les 4 CC pour la présentation de la SERD et des actions qui pourraient s'inscrire dans la démarche
- début juin : sollicitation des structures identifiées
- de juin à octobre : centralisation des informations des structures
- octobre : conception graphique du programme
- fin octobre : impression du programme
- début novembre : distribution des programmes



Semaine européenne de réduction des déchets

Atelier cuisine
anti-gaspi



Atelier
compostage

Produits fait
maison

DU 16 AU 24
NOVEMBRE
2024

UNE SEMAINE
D'ANIMATION
POUR TOUS

GRATUIT

Atelier
réparation
vélo



Repair
café



TOUT LE MOIS DE NOVEMBRE



Exposition photo sur les fruits et
légumes. Biscornus mis de côté alors
qu'ils sont aussi bons que les autres.

- Mardi 19 et 20 novembre
Maison de la Vieillesse - 0223 27 00 00
- Mardi 19 et 20 novembre
Maison de la Vieillesse - 0223 27 00 00
- Mardi 19 et 20 novembre
Maison de la Vieillesse - 0223 27 00 00

Renseignements au 02 23 27 00 00

Accès libre



Retrouvez une collection de
documents sur le gaspillage
alimentaire et l'alimentation
durable dans les bibliothèques
et médiathèques du territoire.



ANNUAIRE

DES STRUCTURES
DU TERRITOIRE

Retrouver les structures du
territoire qui agissent sur la
réutilisation, le réemploi, la
réparation dans l'annuaire
disponible dans vos mairies et les
structures du territoire.

Le programme est élaboré par le PETR du Pays de Thiérache avec les informations
communiquées par les porteurs de territoire. Pour plus d'informations :
centredesjeux.thierache.fr - 02 23 27 02 71 - ou sur la page Facebook Pays de Thiérache.



Document communiqué par le PETR du Pays de Thiérache

Programme



MERCREDI 13 NOVEMBRE

ATELIER RÉPARATION VÉLO

14h - 16h

Passerelle 22 - P. de la Vieillesse

Atelier d'apprentissage de réparation de vélo pour une remise en selle en toute sécurité. Rappelez votre vélo à réparer.

Sur inscription au 02 23 27 02 71

GRATUIT

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

Accès libre

LUNDI 18 NOVEMBRE

FABRICATION DE PRODUITS NATURELS

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

MERCREDI 20 NOVEMBRE

CONFECTION D'UNE SPONGE TAIWANE

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

Programme



MERCREDI 20 NOVEMBRE

ATELIER RÉPARATION VÉLO

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

JEUDI 21 NOVEMBRE

CONFECTION DE BOUGES

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 16h

14h - 1

En résumé :

- **25 actions** programmées et labellisées sur le site de la SERD de l'ADEME



La Semaine Européenne
de la Réduction des Déchets

À propos ▾

Créer son action ▾

Participer à une action ▾

Trophées ▾

Actualités



- **14 partenaires** engagés proposant des actions (dont la CC3R et la CCPT qui ont proposé des ateliers avec un acteur du territoire)

Les ateliers étaient proposés sur différentes thématiques : produits fait maison, ateliers compostage, ateliers sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, repair café, ateliers réparation vélo.

La majorité des ateliers étaient gratuits, certains étaient payants, les conditions étaient fixées par les partenaires.

Retour sur les animations :

Un questionnaire de satisfaction et de retour a été envoyé aux partenaires (11 structures ont répondu) :

~200 personnes ont participé aux ateliers dont certaines pour la première fois à une animation proposée par la structure.

Satisfaction globale des acteurs sur l'évènement

Souhait de repartir sur le même format l'année prochaine, échelle Pays pertinente pour ce type d'évènement

Idées pour de prochaines éditions :

- autres partenaires possibles : réseau des médiathèques de la Thiérache du Centre (passer via Priscille Walmé mais attention au délai de réponse, s'y prendre bien en amont) , station verte du Nouvion-en-Thiérache, solliciter les PVD,

Remarques :

- s'y prendre longtemps en avance pour informer les partenaires, certains font leur programmation longtemps en avance (Les Francas, Médiathèques...)

Sensibilisation des agents des collectivités :



Sensibilisation au tri des déchets des agents du PETR du Pays de Thiérache et de l'Office de Tourisme

Intervention de Yannick, ambassadeur du tri de la CCTC pour faire une pique de rappel sur les bons gestes de tri

Sensibilisation des agents de la CCTSO au gaspillage alimentaire

Quizz interactif avec les chiffres du gaspillage alimentaire
et atelier cuisine avec du pain dur : cookies, gaufres, moelleux au chocolat



Proposition de visite du chantier d'insertion Recycl'jouet pour les agents et la direction des communautés de communes : 13 agents de 3 CC ont pu y participer (CCTSO, CCPT, CC3R). Objectif de cette visite : permettre principalement aux responsables environnement et aux agents de déchetterie de voir l'étape de réparation, réemploi des objets pouvant être récoltés directement dans les déchetteries dans le cadre de partenariat avec Recycl'jouet.

Pièce de théâtre "La Poubelle au roi dormant"

En mai 2024, nous avons été sollicités par une compagnie de théâtre "La petite main", pour proposer une pièce de théâtre sur la thématique du gaspillage alimentaire et de la réduction des déchets

(<https://lapetitemain.org/spectacles/la-poubelle-au-roi-dormant/>). Elle a retenu notre attention afin de pouvoir proposer cette pièce de théâtre de 45 minutes aux scolaires du territoire à l'occasion de la SERD.

Les frais de représentations ont été pris en charge par le PETR du Pays de Thiérache ainsi que les frais annexes (logement des artistes via un gîte de la CCPT, repas, réservation de salle) pour un budget d'environ 10 000€ (budget PACTE SAT II du PAT).

2 représentations par communautés de communes ont eu lieu :

- CCTC : Cinéma Le Piccoli Piccolo : 340 enfants
- CC3R : cinéma le Sonhir : 270 enfants
- CCTSO : Théâtre du Familistère de Guise : 150 enfants
- CCPT : salle des fêtes de Lislet : 170 enfants

Au total, ce sont plus de **930 enfants** qui ont assisté à ces représentations avec 70 adultes (enseignants et accompagnateurs).



Détails des classes participantes :

Ecole	Niveau de classes	Effectifs
Ecole publique de Montcornet	du CE1 au CM2	57 enfants 4 accompagnants
Ecole publique Le Thuel	du CE2 au CM2	22 élèves 1 enseignante
Ecole publique de Montloué	du CP au CE2	18 élèves 1 enseignante
Ecole publique de Rozoy-sur-serre	du CE2 au CM2	34 élèves 2 accompagnants
Ecole privée de Rozoy-sur-serre	du CE2 au CM2	36 élèves 3 accompagnants
Ecole du Centre Guise	du CE2 au CM2	80 élèves 8 accompagnants
Ecole Schweitzer Guise	CM1-CM2	23 élèves 2 accompagnants
Ecole publique de Macquigny	CE2-CM1	20 élèves 2 accompagnants
Ecole publique de Marly-gomont	du CE2 au CM2	41 élèves 2 accompagnants
Ecole Georges Clémenceau d'Hirson	du CP au CM2	60 élèves 8 accompagnants
Ecole Jean Zay d'Hirson	du CE2 au CM2	80 élèves 6 accompagnants
Ecole du centre Hirson	du CE2 au CM2	85 élèves 6 accompagnants
Ecole Charles Clément d'Hirson	du CE2 au CM2	42 élèves 4 accompagnants
Ecole publique de Vervins	du CP au CM2	200 élèves 10 accompagnants
Ecole privée de Vervins	du CE2 au CM2	84 élèves 6 accompagnants
Ecole publique de Fontaine-les-Vervins	du CE2 au CM2	36 élèves 4 accompagnants
Ecole publique de Landouzy-la-cour	du CE2 au CM2	17 élèves 2 accompagnants

En amont de la pièce de théâtre, le dossier pédagogique de la compagnie de théâtre a été transféré aux enseignants ainsi qu'un lien drive avec quelques ressources sur le gaspillage alimentaire ([Ressources gaspillage alimentaire partagées](#)). La thématique avait donc pu être pour la majorité des enseignants évoqué/travaillé en amont.

A l'unanimité les enseignants ont été satisfaits de leur participation à la pièce de théâtre ainsi que de son organisation.

Pour les écoles nécessitant un transport scolaire, le PETR a pris en charge 50 % du montant du trajet.

Satisfaction des enfants : 90% ont beaucoup apprécié la pièce, et 99% d'entre eux ont envie de faire attention au gaspillage alimentaire et à la réduction des déchets.

Les moments qui ressortent selon les enfants :

- les chansons, les moments chantés ;
- les danses avec les chansons ;
- la découverte des "pommes de la terre" ;
- les mains du roi qui sortent du placard ;
- les déguisements en clown de la reine pour faire rire le roi ;
- le médecin "le roi est mort... mais non je rigole"

Point positif	Point négatif
- satisfaction des artistes pour les représentations (l'accueil et les différents lieux de représentation) - satisfaction des enseignants par la proposition - thématique d'actualité et au cœur de nombreux projets pédagogiques - Permettre à de nombreux enfants de voir une pièce de théâtre	- Difficulté à avoir de la visibilité de remplissage des salles en fonction des retours des écoles - difficile d'avoir les retours des écoles, plusieurs relances ont dû être effectuée à chaque fois parfois sans retour - Pas sûre que les enfants ont réellement compris le message de la pièce de théâtre

Défi zéro gaspi

Rappel du contexte :

Le Pays de Thiérache s'était associé au Département de l'Aisne pour co-organiser, du 22 janvier au 2 février 2024, la première édition du défi zéro gaspillage réunissant 8 collèges publics sur les 10 que compte le territoire. Force est de constater la réussite de cet événement avec une belle dynamique, des résultats probants et des collèges (personnels et élèves) motivés.

Une deuxième édition du défi "zéro gaspi" s'est déroulée à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets de novembre 2024. Cette édition a été élargie à d'autres établissements scolaires que les collèges, notamment les lycées et les établissements professionnalisant volontaires.

Le Département de l'Aisne est associé à la réalisation du défi pour les collèges publics du territoire du Pays de Thiérache.

Mme Andréa Cadoret, chargée de mission déchets assurait le suivi en parallèle pour le Département (acadoret@aisne.fr).

Ce défi a pour objectif :

- d'organiser un temps fort sur le territoire pour la restauration collective ;
- de sensibiliser les convives au gaspillage alimentaire ;
- de réaliser des pesées pour obtenir des données sur le gaspillage alimentaire permettant de faire un suivi.

Aucun menu n'a été imposé. Il a été proposé aux établissements volontaires de refaire le menu tartiflette végétarienne qui avait bien fonctionné l'année dernière (4 établissements sur les 8 ont refait ce plat).

Calendrier de l'opération :

- Mai 2024 : envoi d'un courrier au Président du Département avec souhait du Pays de poursuivre les Défis zéro gaspi sur le territoire
- Juin 2024 : Retour positif du Département pour la co-organisation des défis zéro gaspi portés par le Pays
- Fin juin 2024 : première information aux collèges de la date retenue pour la seconde édition du défi zéro-gaspi
- Fin septembre : appel à candidatures des collèges
- 9 octobre : visio de présentation du défi (CR disponible : <https://docs.google.com/document/d/1-56xdM08Zmvt-FwPWnWQ96pxmTkCiiWw2PqqHyAqDhw/edit?usp=sharing>)
- Octobre : création visuelle des affiches et diplôme
- Fin octobre : fin des candidatures des établissements scolaires
- Début novembre : envoi du tableau des pesées
- du 18 au 22 novembre : défi
- Fin novembre : retour des établissements avec le tableau des pesées

- Début décembre : annonce des résultats et du vainqueur
- 18 décembre : remise de récompense

Établissements sollicités et participants :

Les 10 collèges publics ont été sollicités (2 établissements ont exprimé leur souhait de ne pas participer et un établissement n'a pas donné de réponse).

Les établissements suivants ont également été sollicités :

- La MFR de La Capelle ;
- Le CFA de La Capelle ;
- Collège, lycée Saint-Joseph à Fontaine-les-vervins ;
- Collège privé de Guise ;
- Collège privé d'Hirson ;
- Lycée public d'Hirson ;
- Lycée agricole de Fontaine-les-vervins ;
- MARPA de Tupigny ;
- CH de Guise



Ce sont au total 8 établissements du territoire qui ont participé à cette 2ème édition du défi : 7 collèges et la MFR de La Capelle.

Résultats et analyse :

Voici les résultats de ce 2ème défi "zéro gaspillage" :

Classement	Etablissement	Gaspillage alimentaire par convive et par repas	Résultat de la 1ère édition	Résultats de pesées des collèges 1er semestre 2024 (source : Département)
1er	Collège Jules Ferry à Rozoy-sur-Serre	20,56 grammes	2,56 grammes	55.93g
2ème	collège Condorcet à Vervins	55,41 grammes	58,33 grammes	109.17g
3ème	collège Georges Cobast à Hirson	68,81 grammes	146,12 grammes	95.42g
4ème	collège Simone Veil à Wassigny	73,81 grammes	35,85 grammes	85.05g
5ème	MFR de La Capelle	77,88 grammes	Pas de participation à l'édition précédente	

6ème	collège Charles de Gaulle à Montcornet	89,25 grammes	39,29 grammes	175.20 grammes
7ème	collège César Savart à Saint-Michel	93,18 grammes	59,28 grammes	107.09g
8ème	collège Quentin de la Tour à Sains-Richaumont	99,82 grammes	Pas de participation à l'édition précédente	pas de données
	collège de La Capelle		83.18g	88.45g

L'objectif souhaité par le Département est une moyenne autour de 70 grammes / repas/ élève.

La moyenne nationale est de 100 grammes/repas/convive (ministère 2024).

Les résultats pour la plupart des établissements sont plus élevés que pour la première édition, cela peut s'expliquer par le fait que pour la deuxième édition, les pesées s'effectuaient sur toute la semaine, ces résultats semblent plus représentatifs du quotidien des établissements. Il est plus difficile de faire un effort tous les jours de la semaine que pour un seul repas.

Tous les établissements sont en dessous de la moyenne nationale.

Tous les établissements qui ont indiqué participer au défi ont joué le jeu et renvoyé leur résultat (parfois en ayant besoin de relancer par téléphone).

Pour la majorité des établissements, on observe une très bonne gestion du pain.

Les résultats détaillés montrent que pour certains établissements les quantités sont très bien gérées au niveau de la cantine et pour d'autres, ce sont les élèves qui jouent très bien le jeu.

Bonne pratique : Le collège de Vervins a pesé individuellement les assiettes des élèves pour faire prendre conscience aux élèves du poids de leur assiette.

Remise de récompense :

Une remise de récompense a eu lieu le mercredi 18 décembre dans l'établissement vainqueur avec une remise du trophée (réalisé en bois de récupération par Nelly Janier-Dubry, Nell's NJD).

Les trois premiers établissements se sont vu proposer une animation vélo-smoothie pour l'ensemble de leur élève comme récompense, animation proposée par le PETR à réaliser avant les vacances d'été 2025.





Poursuite du défi zéro-gaspi :

Un questionnaire a été envoyé aux établissements participant pour connaître leur avis et l'envie de poursuivre.

L'idée émise serait de proposer 2 fois par an le défi zéro gaspi : une édition en novembre à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets et une édition au printemps mars/avril.

Pistes d'améliorations :

- Se mettre d'accord avec le Département pour le tableau des données, il semble y avoir confusion, certains établissements ont retournés le tableau fourni par le Département en début d'année et d'autres, le tableau fournit exprès pour le défi
- Bien se caler avec le département pour la date de la semaine du défi et faire coïncider les pesées pour éviter de donner trop d'informations
- Mettre à disposition des inscrits au défi un lien Drive avec les ressources disponibles (guide sur le gaspillage, affiche...) → se rapprocher du REGAL Normandie pour leur retour d'expérience
- Si volonté d'imposer des repas, bien anticiper car les menus sont prévus plusieurs semaines avant
- Proposer un lien google form pour l'inscription lors de l'envoi du mail d'information

Annuaire des structures de la réutilisation, du réemploi et de la réparation

Contexte :

Suite à l'engagement des 4 CC dans le COT, l'action de création d'un annuaire référençant les structures de la réutilisation, du réemploi et de la réparation a été fléchée et il a été jugé pertinent de le réaliser à l'échelle du Pays.

Les objectifs sont de promouvoir l'économie circulaire, de valoriser les structures déjà existantes sur le territoire et de les faire connaître aux habitants.

Calendrier opérationnel :

- Juin : Envoi d'un courrier papier aux structures identifiées
- Début juillet : Relance par mail
- Septembre : rencontre en présentiel pour ceux n'ayant pas encore répondu au questionnaire
- Mi-septembre-octobre : conception graphique avec Cathbox de l'annuaire avec de nombreux aller-retour
- Début novembre : impression de l'annuaire
- Mi-novembre : sortie officielle et distribution aux communes via les conseils communautaires

Annuaire référençant les structures du territoire proposant une activité autour du réemploi, de la réparation et de la réutilisation.

55 structures sont référencées sur les 4 communautés de communes.

1ère version en édition papier imprimée à 5 000 exemplaires

Une version numérique est également disponible sur le site internet du Pays



<https://pays-thierache.fr/transition-ecologique/le-volet-economie-circulaire/>
ainsi qu'une carte interactive des structures qui sera mise à jour régulièrement.

RETOUR CHALLENGE ÉCO MOBILITÉ DES SCOLAIRES



➡ Du 14 au 18 octobre 2024

➡ 13 établissements scolaires, 80 classes, 1500 enfants

- École Guise Centre
- École Guise Godin
- École Guise Schweitzer
- École Lesquelles Saint Germain
- École de Tupigny



- École du Centre à Hirson
- École Maurice Brugnon de Saint-Michel
- École publique de Wimpy



- École de La Capelle
- École Simone Veil de Sains-Richaumont



- École Jeanne d'Arc Rozoy-sur-Serre
- École du Bailli
- Rozoy-Sur-Serre
- École de Brunehamel



RETOUR CHALLENGE ÉCO MOBILITÉ DES SCOLAIRES



À l'échelle Régional : 26 000 élèves, 1406 classes, 260 écoles.



NOS COUPS DE CŒUR



“ L’implication du PETR du Pays de Thiérache auprès des écoles de son territoire. Le PETR qui regroupe 4 communautés de communes de l’Aisne a mobilisé plusieurs écoles de son territoire pour qu’elles participent au challenge. Au-delà de cet encouragement, le PETR a pris en charge plusieurs interventions au sein des écoles participantes : ateliers d’apprentissage à la réparation de vélos, sensibilisation à la sécurité routière, temps de lecture sur la mobilité, passage du permis piéton, atelier vélo, fermeture de rue à la circulation motorisée aux entrées d’entrée et sortie de classe à Rozoy-sur-Serre.”



RETOUR CHALLENGE ÉCO MOBILITÉ DES SCOLAIRES



Classement 2024
Ecoles Élémentaires
Classe la plus écomobile
PETR PAYS DE THIÉRACHE



	ECOLE	VILLE	CLASSE	ENSEIGNANT		HDF
1	ÉCOLE SIMONE VEIL	SAINS-RICHAUMONT	CP	Monsieur	MATHOT	50
2	ÉCOLE SIMONE VEIL	SAINS-RICHAUMONT	CP	Monsieur	MATHOT	60
3	ÉCOLE DE BRUNEHAMEL	BRUNEHAMEL	CP	Madame	DUBOIS	63
4	ÉCOLE SIMONE VEIL	SAINS-RICHAUMONT	CM1	Madame	MOMBAERTS	86
5	ÉCOLE SIMONE VEIL	SAINS-RICHAUMONT	CE2	Madame	ROGET	128
6	ÉCOLE DU CENTRE DE GUISE	GUISE	CM1	Monsieur	GOSCINIAK	144
7	ÉCOLE MAURICE BRUGNON SAINT-MICHEL	SAINT-MICHEL	CE1	Madame	LEDUC	145
8	ÉCOLE SIMONE VEIL	SAINS-RICHAUMONT	CM2	Monsieur	MATHOT	177
9	ÉCOLE SIMONE VEIL	SAINS-RICHAUMONT	CE1	Monsieur	MATHOT	234
10	ÉCOLE DU CENTRE HIRSON	HIRSON	CP A	Madame	BELLOT	244



Edition 2024



